

Sujet du mois de janvier 2018
Le blocage des maisons d'arrêt était-il prévisible ?

Depuis plusieurs mois, des faits auraient dû alerter l'exécutif sur le conflit social des personnels des maisons d'arrêt. Le secteur est en effet en crise. Celle-ci apparaît même majeure après l'agression de trois gardiens par un détenu djihadiste dans la prison de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais) le 11 janvier. Le directeur a démissionné dans la foulée. Cet énième incident a marqué le début d'un large mouvement de mécontentement d'autant qu'il n'a pas été le dernier, au contraire. A Mont-de-Marsan (Landes) le 16 janvier, un détenu surveillé « au titre de la radicalisation » a violemment agressé sept surveillants à mains nues. Les victimes, qui ont dû s'y reprendre à plusieurs fois pour le maîtriser, ont écopé d'ITT allant jusqu'à huit jours. Le même jour, une surveillante a été agressée par un détenu radicalisé à Tarascon. Le 19 janvier, deux surveillants ont été blessés au couteau à la maison d'arrêt de Borgo (Corse), dont l'un grièvement. Le 19 janvier, également, un véhicule a forcé un barrage policier devant le centre pénitentiaire de Nice, où se déroulait une manifestation des gardiens de prison faisant un blessé léger par ces derniers. Le geste est intentionnel selon un témoin. 87 établissements sur 188, soit 46 % du parc pénitentiaire ont été concernés par cette mobilisation nationale. Plus de 123 établissements ont été « mobilisés » et 4 800 personnels « engagés dans l'action », selon l'Ufap-Unsa et la CGT Pénitentiaire.

Cette série marque à quel point les surveillants de prison sont devenus une cible pour des individus radicalisés, détenus ou non. Un projet d'attentat a été déjoué au mois d'octobre à la prison de Fresnes (Val-de-Marne) où un Camerounais de 28 ans et un Français de 22 ans sont soupçonnés d'avoir voulu monter, depuis leur cellule, un groupe de combattants, avec la volonté de mener à l'extérieur et à l'intérieur de l'établissement, des actions ciblant entre autres des policiers et des surveillants. C'est dans cette même prison qu'en novembre dernier, était mentionné le survol de drones et notamment au-dessus des quartiers dédiés aux détenus radicalisés (Ouest France-31/10/17). Le juge antiterroriste Marc Trévidic a souligné à cette occasion la délicate incarcération d'individus radicalisés : « On a essayé de les isoler en les faisant passer de maison d'arrêt en maison d'arrêt. Et on s'est rendu compte qu'ils contaminaient tout le monde. Après, on les a tous regroupés, c'était l'expérience de la prison de Fresnes. Et on a vu que les plus aguerris contaminaient ceux qui étaient tangents. La vérité est qu'ils ne doivent pas être en contact entre eux, ni avec le reste de la population carcérale. Cela demande beaucoup de moyens avec un traitement individualisé de chacun » (Dreuz Info, 10/10/17).

La gestion des détenus se révèle délicate, il en est de même concernant ceux affiliés à des bandes rivales et dont les règlements de comptes « remontent » en prison où se récréent les quartiers et les trafics. Il se passe par ailleurs le même phénomène de transfert au sein ou aux abords des établissements scolaires. Un détenu qui venait tout juste d'être libéré a été la cible d'une fusillade devant la maison d'arrêt de Sequedin (Nord). Entre 6 et 8 coups de feu ont été tirés, sans toutefois que la victime soit blessée (Le Parisien, 22/11/17).

La surpopulation carcérale est la raison principale et la cause des principales tensions, tant entre détenus qu'avec le personnel. Nombreux sont les établissements dont le taux d'occupation avoisine les 200 %. Les surveillants sont littéralement débordés par les agressions entre détenus, les mutineries, les trafics, les tentatives d'évasion ou de suicide et les agressions dont ils font l'objet. En novembre 2017, une trentaine de députés ont organisé une « visite surprise » des établissements pénitentiaires soulignant leur inquiétant constat quant aux conditions de travail précaire et la sécurité défaillante. Les syndicats de la maison d'arrêt d'Arras ont poussé un cri d'alarme début novembre face aux dysfonctionnements des talkie-walkies, sans lesquels la sécurité des agents au sein même de la prison n'est plus garantie. Ils sont indispensables pour communiquer dans les couloirs, surtout en cas d'agression (L'Avenir de l'Artois, 08/11/17).

Ce sont près de 480 incidents, dont certains extrêmement graves, qui se sont déroulés derrière les murs des prisons françaises en juillet et août 2017, selon le premier recensement établi par le Syndicat SNPFO, à partir des remontées d'informations des 187 établissements pénitentiaires. Un bilan chiffré qui révèle sur cette période une agression par jour contre les surveillants (Le Figaro, 03/09/17).

Les agressions sont internes et externes aux maisons d'arrêt, leurs véhicules personnels n'étant pas épargnés. En août, cinq véhicules appartenant à des agents pénitentiaires de la maison d'arrêt de Villepinte (Seine-Saint-Denis) ont été incendiés sur un parking proche de la prison (Europe 1, 23/08/17). En octobre, c'est à la maison d'arrêt de Chambéry (Savoie) que la voiture d'un surveillant a été incendiée, la seconde en quelques mois. En novembre, deux surveillants ont été agressés à Bayonne par un détenu. Bilan : un pouce cassé pour un des fonctionnaires et un autre a été attaqué à coup de fourchette dans le cou à la maison d'arrêt de Perpignan. En décembre, un détenu de la maison d'arrêt de Grasse a asséné un violent coup de poing au visage du directeur des ressources humaines de l'établissement pénitentiaire. Il passait à ce moment-là en commission de discipline (France Bleu, 13/12/17).

Outre la violence et les attaques terroristes, la lutte contre les trafics est rendue encore plus difficile par l'utilisation de nouveaux moyens. Selon le syndicat FO pénitentiaire, des drones ont survolé la maison d'arrêt de Bois d'Arcy (Yvelines) toutes les nuits pendant de longs mois provoquant l'inquiétude des personnes, ainsi que leur colère face à l'absence de mesures prises pour contrer ce danger permettant d'acheminer des armes, notamment à l'intérieur des établissements (France Bleu-28/08/18). La maison d'arrêt de Valence (Drôme) a également été impactée par des survols. Avec ou sans l'utilisation de drones, les trafics s'organisent facilement notamment concernant les téléphones et la drogue, soit au parloir, soit par des jets au-dessus des murs d'enceinte. Selon le témoignage d'un détenu à la prison de Longuenesse (Pas-de-Calais), celle-ci serait une vraie « passoire », la pire souligne l'individu qui parle d'expérience pour avoir fait des séjours dans plusieurs d'entre elles sur l'ensemble du territoire (La Voix du Nord-04/12/17). Là encore les syndicats de la maison d'arrêt d'Epinal (Vosges) ont

souligné leur inquiétude concernant le parachutage d'armes blanches (L'Est Républicain-18/12/17).

Le manque de place rend impossible une gestion stratégique des détenus. Des unités spéciales pour accueillir les détenus difficiles, la séparation de ceux liés à des bandes, l'isolement des radicalisés. Outre les structures, le manque de moyens humains et techniques impacte également la sécurité des maisons d'arrêt.

Cet important blocage a soulevé en lui-même des problèmes de sécurité. A Fleury-Mérogis (Essonne), les CRS ont été appelés pour déloger 200 manifestants bloquant la prison. 123 détenus ont profité de la désorganisation pour refuser de regagner leur cellule après la promenade. Ce sont les forces de police et de gendarmerie qui ont assuré l'approvisionnement en nourriture et l'enlèvement des poubelles de la maison d'arrêt de Besançon (Doubs) où la grève a été suivie à 100 %. Une véritable barricade y a été montée par les manifestants avec de grands panneaux marqués ZAD, un vocable emprunté à la mouvance autonome. Les détenus eux-mêmes ont dénoncé une situation invivable.

La gravité des conséquences juridiques de ce mouvement est à souligner et a déjà entraîné la remise en liberté d'individus dangereux, car les délais fixés par le code de procédure pénale n'ont pu être respectés, les transports aux tribunaux n'ayant pu être assurés.